



LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- [Pattern] Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.130-1° du Code de l'Urbanisme
- [Pattern] Emplacement réservé (voir plans de détails 6g)
- ☆☆☆☆ Périmètre des secteurs soumis à sursis à statuer
- [Pattern] Partie visible sur un autre plan
- UA** Zone urbaine correspondant au coeur de ville
- UB** Zone urbaine mixte (bâti édifié en ordre discontinu)
- UD** Zone urbaine d'habitat pavillonnaire diffus
- UD_a** Secteur d'habitat de moindre densité
- UE** Zone urbaine à vocation économique
- UJ** Zone urbaine de camping-caravaning
- UP** Zone urbaine d'équipements publics
- 1 AU_e** Zone d'extension future destinée à l'accueil d'activités de type artisanal et tertiaire (urbanisable de suite)
- 1 AU_{h1}** Zone d'extension future à vocation principale d'habitat (urbanisable de suite)
- 1 AU_{h2}** Zone d'extension future à vocation principale d'habitat (urbanisable de suite)
- 1 AU_{h3}** Zone d'extension future à vocation principale d'habitat (urbanisable de suite)
- 1 AU_{h4}** Zone d'extension future à vocation principale d'habitat (urbanisable de suite)
- 1 AU_{m1}** Zone d'extension future à vocation mixte (urbanisable de suite) ; les principes d'aménagement de ce secteur sont présentés dans les "orientations particulières d'aménagement" (document 4)
- 1 AU_{m2}** Zone d'extension future à vocation mixte (urbanisable de suite) ; les principes d'aménagement de ce secteur sont présentés dans les "orientations particulières d'aménagement" (document 4)
- N** Zone naturelle à protéger
- NL** Secteur à vocation de loisirs

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME
83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.25

Commune de
VERNEUIL-EN-HALATTE

**PLAN LOCAL
D' URBANISME**

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
06 JUIN 2009

14a

EXECUTOIRE A/C du 06 JUIL. 2009

**SECTEURS D'ETUDE SOUMIS A SURSIS
A STATUER**
Ville
ECHELLE : 1/2000e